



APPEL A CANDIDATURES POUR LA FORMATION EN MOBILITE AU QUEBEC – COHORTE 2019/2022

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Dans le cadre de ses dispositifs de formation professionnelle en mobilité, la région Guadeloupe offre aux demandeurs d'emploi la possibilité de suivre une formation diplômante dans les collèges d'enseignement général et professionnel (Cégep) du Québec. Ces établissements d'enseignement supérieur pré universitaires francophones, préparent à des diplômes d'études collégiales (DEC) techniques de niveau III, validés en trois années.

24 établissements du Québec ont été sélectionnés par la région et Ladom, pour les programmes techniques conduisant à des diplômes d'études collégiales (DEC) qu'ils proposent dans les filières notamment telles : l'aquaculture, le tourisme, l'agriculture, l'environnement, le transport maritime, la bioécologie, la microédition, l'hypermédia, la photographie...

Les candidats pourront choisir le programme d'étude à partir des liens indiqués sur le site de la région Guadeloupe.

Si vous souhaitez plus d'informations rendez vous sur ce lien :

<http://www.cegepsquebec.ca/fr/guadeloupe>

Si vous êtes demandeur d'emploi, âgés entre 18 et 35 ans au moment dépôt du dossier, vous pouvez constituer un dossier de candidature à partir des pièces obligatoires suivantes :

1. courrier adressé au président du conseil régional (manuscrit) de motivation, présentant le projet détaillé du candidat,
2. les bulletins scolaires des, seconde, première et terminale,
3. relevé des notes du baccalauréat (si titulaire),
4. avis d'imposition domicilié en Guadeloupe de l'année en cours.
5. copie complète du livret de famille,
6. **copie du passeport biométrique (obligatoire) (valide jusqu'au mois de juillet 2022)**
7. attestation de sécurité sociale + la carte vitale
8. attestation d'assurance complémentaire santé
9. attestation d'inscription à Pôle emploi datant d'un mois minimum (pour les personnes concernées).
10. état de situation à Pôle emploi de moins d'un mois.
11. justificatif de domicile de moins de 3 mois.
12. Pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement à titre gratuit + pièce d'identité et justificatif de domicile en Guadeloupe de l'hébergeur (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone) datant de moins de 3 mois.
13. CV
14. 2 photos d'identité.

**SEULS LES DOSSIERS PRESENTANT UNE CANDIDATURE POUR LA PREPARATION D'UN
DIPLOME D'ETUDES COLLEGIALES (DEC) TECHNIQUES SONT ELIGIBLES.**

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres documents peuvent être demandés aux candidats en cas de sélection.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Les dossiers devront être remis UNIQUEMENT sur place à la région Guadeloupe à l'adresse suivante :

- **hôtel de région, avenue Paul Lacavé, 97100 Basse-Terre, - direction de la jeunesse et de la vie étudiante - service mobilité, les lundi, mardi et jeudi de 8 h à 12 h.**

Tous dossiers qui seraient adressés directement aux CEGEP ne seront pas pris en compte.

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 30 novembre 2018 à 12 heures.

Pour tout renseignement : 0590 60 46 36 – 0690 31 02 980590 60 46 58

Ou sur le portail Région Guadeloupe : www.regionguadeloupe.fr rubrique aide à la formation.